

l'argent quand nous en avons besoin? (*Exclamations*) Il y a quelqu'un là-bas qui oublie ses responsabilités. Je suis bien sûr qu'il ne voudrait pas que ses commettants apprennent ce qu'il a dit en un moment aussi grave. Tâchons d'être tout simplement sérieux!

Je me rappelle les années 1933 et 1934, alors qu'il était partout question de la Banque du Canada. On laissait entendre qu'elle allait régler nos problèmes financiers. Eh bien! elle ne s'est pas encore révélée aussi efficace que les lois de finance de 1923 et de 1914 pour nous fournir les deniers nécessaires en vue de faire face à des situations comme celle où nous nous trouvons. Nul ne s'est jamais donné la peine d'expliquer pourquoi elle n'assure pas ce service.

La quatrième proposition que j'ai à faire, on l'a bien comprise dans le sud de l'Alberta et dans d'autres parties du pays l'an dernier, surtout à cause des pluies abondantes que nous avons eues. Nous devrions avoir un programme complet destiné à prévenir les inondations et l'érosion dans tout le Canada. J'entends des députés déclarer, à la Chambre, que les hautes eaux rongent les berges des rivières. Ils parlent des inondations qui se produisent, qui balaient des ponts et le reste. Il n'est pas trop tôt, dans notre jeune pays, de se mettre sérieusement au travail afin de trouver les moyens de prévenir les inondations.

Je connais des endroits d'importance stratégique, dans tout le sud de l'Alberta, où l'on aurait pu ériger des ouvrages de protection en vue d'enrayer les inondations désastreuses comme celles dont nous avons été les victimes en juin dernier et qui ont causé de si lourds dégâts. On aurait pu faire beaucoup plus. Des conditions semblables doivent exister dans tout le dominion du Canada. Pourquoi ne prenons-nous pas les dispositions voulues pour enrayer les inondations comme celles-là avant qu'elles causent trop de dégâts? Elles en ont déjà causé assez. Si nous prenions les mesures nécessaires pour enrayer les inondations dans tout le pays, j'imagine que nous n'aurions pas un grand nombre de chômeurs. Évidemment, il faudrait les employer durant la saison chaude; mais il y a des travaux qu'ils pourraient exécuter pendant l'hiver.

Comme cinquième mesure, je proposerai que nous nous mettions sérieusement à l'œuvre afin d'aménager un réseau routier couvrant tout le pays et de ne pas laisser la réalisation de ce programme entièrement aux provinces. En général, les provinces ne sont pas en mesure d'assumer le fardeau financier que représente l'aménagement des routes nécessaires; mais le gouvernement fédéral le

peut s'il s'assure l'appui de la Banque du Canada, ou d'une Banque du Canada différente de celle que nous avons maintenant. Je suis certain que tous ceux qui abordent ce problème avec un esprit pratique sont de cet avis.

Pour plusieurs raisons, il est temps que nous possédions un réseau routier dans tout le pays. Or, les provinces n'ont pas les moyens financiers nécessaires pour aménager ces routes. Seul un certain organisme est en mesure de fournir les fonds nécessaires à cette entreprise. Nous possédons certainement tous les moyens voulus pour aménager ces routes: sol, roc, asphalte. Nous avons tous les ouvriers nécessaires. Pourquoi ne pas nous mettre à l'œuvre? Ce qui est matériellement possible doit devenir financièrement possible.

Lorsque nous aurons terminé l'étude des cinq propositions que j'ai présentées,—elles ne sont pas nouvelles; plusieurs députés en ont parlé au cours du présent débat,—lorsque nous aurons exécuté ces projets, alors, dis-je, nous pourrions songer à autre chose. Si nous ne pouvons nous procurer l'argent, qu'on me permette de le répéter encore une fois, la Banque du Canada a été établie afin, je présume, de fournir les fonds nécessaires aux Canadiens. Que ceux qui ont la responsabilité en ce domaine se rappellent que nous sommes ici pour résoudre le problème et non pas pour y faire d'ineptes plaisanteries. Nous avons été élus par 15 millions de personnes pour résoudre le problème et chacun de nous est personnellement responsable. Gardons cette pensée à l'esprit et envisageons le problème.

La loi des finances de 1923 et celle de 1914 ont fourni les moyens aux Canadiens de résoudre ce problème. Faisons de même maintenant et agissons. Rétablissons la loi des finances qui nous permettra de faire face à la situation, si la Banque du Canada est trop timorée pour le faire. La loi des finances de 1923 avait assez de vigueur pour nous permettre d'agir et pendant la crise de la première guerre mondiale, la loi des finances adoptée en 1914 a fourni au Canada les moyens d'accomplir de grandes choses. Il convient de se rappeler en passant qu'après la première guerre mondiale, nous n'avons pas connu de hausse des prix comme celle que nous avons eue à la fin de la deuxième guerre mondiale. Cela suffira pour commencer. Je laisse ces pensées aux honorables députés et à la population en leur promettant de continuer plus tard ce récit.

M. F. S. Zaplitny (Dauphin): Monsieur l'Orateur, je crois que le présent débat est à plusieurs égards le plus important qui ait eu lieu en cette enceinte. On n'est pas tou-